



3 QUESTIONS à...

29 janvier 2008

François CARON, directeur de projet chez HSBC Assurances pour le compte d'ALTEN, IT / systèmes d'information

De ce que j'ai pu voir lors de mon poste de gestionnaire des appels de marge sur dérivés de taux / dérivés de change à la BRED, le partage des tâches sur le papier est pertinent, mais souffre du manque éventuel de compétences ou d'effectifs qui peuvent amener une personne à cumuler les fonctions. Il m'est ainsi arrivé, en période estivale, d'initier les opérations de back-office (confirmations, saisie des opérations comptables et gestion de la trésorerie) de mes propres appels de marge.

En matière de sécurisation des systèmes, HSBC Assurances, pour qui je travaille aujourd'hui, a pris des mesures afin de respecter les recommandations d'un audit SOX, notamment l'interdiction de cumul de certaines habilitations informatiques au sein de sa direction financière, de sa direction des investissements et de son back-office, pour une personne propre, ou pour une personne et un de ses collaborateurs N-1 (afin d'éviter tout rapport de subordination)...

Je souhaitais également ajouter que le recours à des prestataires n'est pas de nature à mettre en danger la sécurité des systèmes, contrairement à ce que certains peuvent dire. Chez HSBC, l'ensemble des prestataires est intégré en apparence comme des internes et aucune distinction "culturelle" n'est faite. Les consultants se doivent même d'exceller davantage que les internes, assurant une prestation de service qui pourrait être interrompue à tout moment par le client. D'où une culture du résultat très forte.